

**Procès-verbal de la séance spéciale tenue  
Le 29 avril 2014 à Sainte-Christine**

**Séance spéciale tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à 20h00 à Sainte-Christine  
province de Québec**

**SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :**

**Et les conseillers suivants :**

Monsieur Patrick Benoît  
Monsieur Simon Dufault  
Monsieur Jean-Marc Ménard  
Monsieur Mario Noël  
Monsieur Gilles Roberge  
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre Beaulac, maire

**Était également présent:**

Mme Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation conformément aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

• **Adoption de l'ordre du jour**

109-04-2014

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant : Réparation de ponceaux.

• **Caisse**

ATTENDU QUE Mme Beaulac et Mme Lamothe font un compte rendu de la rencontre du 25 avril avec Mme Legault, directrice générale de la Caisse populaire d'Acton.

110-04-2014

Il est proposé par M. Gilbert Grenier

Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Saint-Pierre Beaulac, maire et Mme Caroline Lamothe, directrice générale, à signer l'entente et promesse d'achat avec la Caisse suite aux recommandations des élus.

111-04-2014

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard

Et résolu à l'unanimité d'appliquer le montant total du loyer demandé à la caisse (montant de 20 000) pour les cinq années et ce, sur le montant total 62000\$. La balance due (environ 42 000\$) est prise sur le fonds accumulé non affecté

• **Caserne**

112-04-2014

Il est proposé par M. Mario Noël d'octroyer le contrat à Construction Allard Inc. au montant de 1 132 952\$ taxes incluses pour la construction de la caserne ainsi que de la tour avec l'horloge. Le contrat est octroyé et les débuts des travaux auront lieu dès que la municipalité reçoit l'autorisation ainsi que la subvention du Ministère avec le Programme Infrastructure Québec Municipal.

M. Jean-Marc Ménard demande le vote pour exclure la construction de la tour avec l'horloge au

montant de 22 009.75\$ taxes incluses.

5 pour / 1 contre

M. Jean-Marc Ménard inscrit sa dissidence.

Et résolu à majorité d'octroyer le contra à Construction Allard Inc. pour un montant total 1 132 952\$ taxes incluses et ce, en incluant la tour et l'horloge.

113-04-2014 Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'effectuer le règlement d'emprunt au montant de la soumission de Construction Allard au montant de 1 031 879.74\$ (moins les taxes) ainsi que l'estimation des coûts nets pour les installations sanitaires, le puits et la surveillance du chantier en ingénierie.

114-04-2014 • **Réparation de ponceaux**  
Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Gilles Tétreault à faire les réparations nécessaires pour les ponceaux situés sur le Chemin Witty et l'autre sur la Chemin Derome.

• **Période de questions**

Aucune question

115-04-2014 • **Levée de l'assemblée**  
Il est proposé par M. Patrick Benoît  
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h05.

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

---

Caroline Lamothe  
Secrétaire trésorière

---

Huguette St-Pierre Beaulac  
Mairesse